

RAPPORT DU JURY

Etablissement organisateur : Grenoble INP

Grade : IR1

Nature du concours : Externe

BAP : E

Emploi-Type : E1A41

Nombre de postes mis au concours : 1

Nombre de candidats admissibles : 2

BILAN

Le jury a retenu les critères suivant pour l'évaluation des candidats :

- Adéquation de la formation du candidat à l'emploi type, formation continue.
- Expériences professionnelles : de conduite de projets, d'expertise technique, d'encadrement d'équipes.
- Qualité du rapport d'activités professionnelles (qui n'est ni un CV ni une liste des projets réalisés).
- Motivations du candidat (notamment pour intégrer la fonction publique le cas échéant).

Les notes inférieures ou égales à 8/20 ne reflètent pas les compétences intrinsèques des candidats mais l'inadéquation de leur profil avec l'emploi type, et/ou avec le niveau professionnel attendu pour un poste d'ingénieur de recherche 1^{ème} classe.

Peu de candidat hors ministère.

Le jury attire l'attention sur la qualité du dossier remonté, et la nécessité de disposer de l'organigramme.

Fait à Grenoble, le 14/06/2018.

